

Soins longues durées: 55'000 nouveaux lits nécessaires

Dans les soins et l'accompagnement de longue durée, les besoins vont augmenter de plus de moitié d'ici à 2040, notamment en raison du vieillissement de la population, selon l'Observatoire suisse de la santé.



© Depositphotos

Les constats du rapport « Besoins en soins de longue durée en Suisse. Projections à l'horizon 2040 »^[1] de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan), paru en mai 2022, sont sans équivoque : les besoins en soins aux personnes âgées et en soins de longue durée vont augmenter de plus de la moitié (+56%) d'ici à 2040 en raison du vieillissement de la population.

C'est dans les EMS que la hausse des besoins sera la plus marquée (+69%). Une politique des soins inchangée nécessiterait 54'335 lits de longue durée supplémentaires, soit 900 EMS de plus, d'ici vingt ans.

Les constats de l'Obsan affirment que pour pouvoir préserver la sécurité des soins, il s'agit d'investir dès maintenant. L'adaptation des infrastructures — on entend par là des offres diversifiées et perméables au sens de soins intégrés — ainsi que les mesures nécessaires pour couvrir les besoins en personnel doivent être mises en place sans tarder. Outre la médecine aiguë, les soins et l'accompagnement de longue durée représentent un pilier essentiel de notre système de santé. Ces prestations doivent être intégralement financées.

Des défis importants à empoigner

A la suite de la publication de ce rapport, Artiset et son association de branche Curaviva se sont prononcées en faveur de diverses mesures, notamment l'élaboration de tarifs couvrant les coûts effectifs dans les soins et l'accompagnement de longue durée. Elles estiment également qu'il s'agit de garantir le financement des prestations de soins palliatifs et en cas de démence, et de faire avancer avec détermination une offensive au niveau de la formation.

Des soins et un accompagnement de longue durée de qualité réduisent les admissions à l'hôpital et ont ainsi un effet de décharge sur la médecine aiguë. Pour les deux instances, de nouvelles approches dans les soins et l'accompagnement doivent être explorées et le système de santé considéré dans son ensemble : utiliser les moyens en fonction des besoins signifie ni excès de soins ni soins insuffisants, tant dans les soins et l'accompagnement de longue durée que dans la médecine aiguë. Enfin, elle se prononce pour une exploitation du potentiel d'efficacité dans l'ensemble du système de santé.

« L'évolution démographique confronte les soins et l'accompagnement de longue durée à des défis importants et requiert maintenant des solutions afin de garantir, à moyen terme, l'apport des prestations. Elle n'a que faire de débats politiques qui s'éternisent ou de luttes pour la répartition des ressources financières », écrivent finalement Artiset et Curaviva dans leur communiqué de presse.

(Source : communiqué de presse)

^[1] [Le rapport](#) n'existe en qu'en allemand, avec un résumé en français

